

**BULLETIN D'INSCRIPTION DE FORMATION  
COUPE ÉNERGÉTIQUE ÉMOTIONNELLE**

**UN BULLETIN PAR STAGIAIRE**

**DATE DE LA FORMATION  
MODULE 1**

20 et 21 OCTOBRE 2019	24 et 25 NOVEMBRE 2019	1 et 2 DECEMBRE 2019
8 et 9 DECEMBRE 2019	6 et 7 JANVIER 2020	23 et 24 MARS 2020
22 et 23 JUIN 2020	5 ET 6 OCTOBRE 2020	7 ET 8 DECEMBRE 2020

**LIEU DE FORMATION**

**270 Chemin de Richardon 26780 Allan (Montélimar)**

**Les repas du midi sont inclus dans la formation.**

**Nous proposons également de vous loger gracieusement durant votre formation. Merci de nous contacter pour réserver votre place.**

**- ÉCRIRE EN MAJUSCULE S'IL VOUS PLAÎT -**

**Nom de l'entreprise :** .....

**Adresse :** .....

**Tel :** .....

**Siret :** .....

**Nom et prénom du stagiaire :** .....

**Votre statut :**

**Chef d'entreprise**

**Salarié**

**Autres (à préciser)**

.....

**DATE**

**BON POUR ACCORD**

**SIGNATURE**

## TARIFS DE LA FORMATION COUPE ÉNERGÉTIQUE ÉMOTIONNELLE

### **Module 1 - Aromathérapie Argilothérapie vibratoire**

Durée de la formation : 2 jours  
Prix du module : 468 euros TTC)

**La valise du coiffeur émotionnel énergétique d'une valeur de 468 euros TTC vous sera offerte après votre formation.**

---

### **Module 2 - Médecine ancestrale ayurvédique**

Durée de la formation : 3 jours  
Prix du module: 702 euros TTC

**Un avoir de 351 euros TTC vous sera offert après votre formation.**

---

### **Module 3 - Médecine traditionnelle chinoise**

Durée de la formation : 3 jours  
Prix du module: 702 euros TTC

**Un avoir de 351 euros TTC vous sera offert après votre formation.**

---

### **Module 4 - Coupe énergétique émotionnelle**

Durée de la formation : 3 jours  
Prix du module: 702 euros TTC

**Un avoir de 351 euros TTC vous sera offert après votre formation.**

---

**Total de la formation avant remises : 2574 euros TTC**

**Total de la formation après remises : 1053 euros TTC**

**Avoirs à utiliser en seule fois et utilisable sur toute les gammes Holi cosmétiques naturels**

Merci de retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de 468 € et 3 chèques de 702 euros (chèques encaissés après chaque module de formation) .

Possibilité d'un paiement en 12 fois sans frais soit 12 chèques de 214,50 euros (premier chèque encaissé le lendemain de la formation).

**par courrier à nos bureaux:**

**C'EST DANS L'HAIR  
QUARTIER SAINT PIERRE  
DOMAINE BLANDINE  
07400 LE TEIL**

Pour des renseignements, veuillez contacter : **Mr CASERTA Enzo 06 99 23 19 79**

**DATE**

**BON POUR ACCORD**

**SIGNATURE**

## **1- MODALITES D'INSCRIPTION**

Les inscriptions doivent être faites par écrit avec le bulletin d'inscription dûment rempli et renvoyé par courrier accompagné des chèques de réservation, 1 chèque de 468 euros TTC et 3 chèques de 702 euros TTC (encaissés le lendemain de la formation).

Si paiement en 12 fois sans frais : 12 chèques de 214,50 euros Votre inscription est définitive à réception du bulletin d'inscription entièrement complété, signé, et accompagné des chèques de réservation. En cas de bulletin incomplet, votre demande sera en attente jusqu'à l'obtention des informations nécessaires. Les inscriptions incomplètes ne seront pas L'organisme de formation établira une facture justificative.

## **2- CONFIRMATION D'INSCRIPTION**

À réception de l'inscription, C'est dans l'hair formation transmet à l'entreprise la convention et convocation de formation confirmant la date, l'heure, le lieu de formation, les modalités pratiques. Toute réservation d'une action de formation engage son demandeur à sa régularisation par la signature d'une convention de formation avec C'est dans l'hair formation à nous retourner au plus tard le jour du stage.

## **3- NIVEAU DE CONNAISSANCE PREALABLE NECESSAIRE**

Afin de suivre au mieux l'action de formation mentionnée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissances suivant : Titulaire du CAP coiffure et formation initiale de mise en œuvre des techniques de coiffure les plus usuelles.

## **4- ORGANISATION DE LA FORMATION**

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissance sont les suivants :

Matériel à prévoir: il est mis à disposition par l'organisme de formation

Exception : Apport du matériel personnel de coiffure

Méthodes et moyens pédagogiques : Support photo support schéma, modèles vivants pour la partie pratique, dossier technique remis à chaque stagiaire, étude de fiches techniques, apports théoriques, entraînement

Le Formateur et personne chargée des relations avec le ou les stagiaires :

Mr CASERTA – Formateur - Styliste/Visagiste – Coloriste titulaire du CAP et BP Styliste / Mme BAUZAN Kathy - Esthéticienne - Formatrice - 34 ans d'expérience dans / Mme Goy Catia - Formatrice - 35 ans - Moyen de suivi : fiches de présence émargées. Modalités d'évaluations: Le stagiaire mettra en pratique et devra réaliser sur modèles vivants les protocoles d'applications sous la surveillance du formateur afin de situer les capacités du stagiaire.

## **5- INTERRUPTION DE LA FORMATION**

Il est convenu entre signataires que faute de réalisation totale ou partielle de la formation du fait de l'organisme de formation, l'organisme prestataire devra rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait. Dans ce cas seul le paiement des prestations réellement suivies sera dû selon la règle prorata temporis. En cas d'abandon du stage par le stagiaire pour un motif de force majeure, le stagiaire pourra rompre le contrat. Seules les prestations dispensées seront dues à l'organisme de formation au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

## **6- CLAUSES DE DEDOMMAGEMENT**

L'organisme de formation prépare et planifie les actions de formation plusieurs semaines à l'avance.

En cas de renoncement à la prestation de formation par le bénéficiaire avant son début d'exécution, la somme versée à titre d'acompte équivalente à 30% du prix total de la formation restera acquise à l'organisme de formation à titre de dédommagement ; le stagiaire devra en informer l'organisme de formation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception reçue au plus tard dans un délai de 8 jours ouvrables avant le début de la formation .En cas d'interruption de la formation par le stagiaire non justifiée par la force majeure ou de renoncement hors du délai stipulé ci-dessus, il sera dû à l'organisme de de formation par le stagiaire l'intégralité du cout de la prestation prévue au contrat. L'organisme établira une facture dans laquelle seront distinguées les sommes facturées au titre de la réalisation effective de la formation et celles exigées ou conservées en raison du manquement du stagiaire à ses obligations contractuelles.

## **7- DELAI DE RETRACTATION**

A compter de la date de signature du présent contrat le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il doit en informer l'organisme de formation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Dans ce cas aucune somme ne peut être exigée du stagiaire. Paiement: L'organisme de formation, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre de la présente convention ainsi qu'à fournir tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

## **8- CLAUSE DE DIFFERENDS EVENTUELS**

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal de Privas sera seul compétent pour se prononcer sur le litige.

## **9- PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Les documents remis aux participants sont régis par les lois sur les droits d'auteur. Ainsi toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Toute contravention à la propriété intellectuelle pourra donner lieu à des - Société à responsabilité limitée – Siret 78860244900035 N° de déclaration d'activité : **84 0701 04 407** auprès de la Préfecture de la région Auvergne Rhône Alpes.